





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2016-56**

**Séance publique du**

**1 février 2016**

**Présidence de Dominique AUGÉY  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160201- lmc180111-DE-1-1
Date de signature : 04/02/2016
Date de réception : jeudi 4 février 2016
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : CAMPAGNE DE RESTAURATION PLURIANNUELLE DES OEUVRES D'ART DE LA VILLE -  
2EME PARTIE - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE**

Le 1 février 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/01/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Gaelle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jules SUSINI, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Danièle BRUNET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Moussa BENKACI, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services  
Direction Des Musées & Du Patrimoine  
Culturel

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1 FÉVRIER 2016

**Nomenclature : 1.1**  
Marchés publics

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : CAMPAGNE DE RESTAURATION PLURIANNUELLE DES OEUVRES D'ART DE LA VILLE - 2EME PARTIE - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis plusieurs années, la Ville d'Aix en Provence s'est engagée dans un travail d'inventaire et de restauration du patrimoine religieux. Héritage de la Révolution, du Concordat de 1801 et de la loi de 1905, ce patrimoine tant immobilier que mobilier n'avait pas suscité d'opération d'envergure depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

La première campagne de restauration des œuvres d'art de la ville d'Aix en Provence vient de s'achever. Elle a d'ailleurs donné lieu à une exposition intitulée « Vie intime des œuvres d'art » qui s'est déroulée du 19 septembre 2015 au 31 janvier 2016 dernier au Musée du Palais de l'Archevêché et a rencontré un franc succès.

Un catalogue de cette exposition est d'ailleurs diffusé en ligne sur le site internet de la Ville.

Cette opération de restauration des œuvres d'art s'inscrit également dans le cadre de l'opération globale de restauration de l'Eglise de la Madeleine qui accueillera, une fois restaurée, une très grande partie de l'ensemble de ces œuvres d'art, dans un ensemble cohérent et mis en valeur à cet effet.

Par conséquent, il vous est proposé de poursuivre cette opération de restauration des œuvres d'art de l'Eglise de la Madeleine et également des autres églises de la Ville d'Aix en Provence et d'inscrire ce projet dans une programmation étalée sur trois années, de 2016 à 2018 (tableau joint en annexe)

Cette deuxième campagne de restauration des œuvres d'art prévoit le lancement de six marchés publics ayant pour objet les intitulés et montants prévisionnels suivants :

- sculptures plâtre et pierre : 57 010,08 € T.T.C
- sculptures sur bois : 44 124,86 € T.T.C
- bois doré : 181 287,07 € T.T.C
- peintures sur toile ( 1 ) : 51 798,43 € T.T.C
- peintures sur toile ( 2 ) : 50 430,43 € T.T.C
- peinture sur toile et bois : 66 006,00 € T.T.C

Lors des conseils municipaux du 16 décembre 2014 et du 31 mars 2015 dernier, vous avez approuvé le principe de la restauration de douze objets mobiliers classés figurant parmi les œuvres d'art de cette nouvelle campagne de restauration.

Le coût prévisionnel de cette deuxième campagne pluriannuelle de restauration est donc estimé à 450 656,87 € T.T.C (prévue sur trois exercices budgétaires)

Un certain nombre de partenariats financiers ont d'ores et déjà été obtenus dans le cadre de cette nouvelle campagne de restauration ( notamment la Communauté du Pays d'Aix à hauteur de 45 % pour les douze objets mobiliers classés, soit une participation de 55 477,00 € votée en 2015).

La D.R.A.C P.A.C.A s'est engagée à participer à hauteur de 10 % sur ces douze objets dès lors que les marchés publics auront été notifiés.

Il est également possible d'obtenir un financement auprès du conseil départemental des Bouches du Rhône entre 20 et 25 % du montant total des travaux estimés.

L'ensemble de ces participations permettrait ainsi un financement à hauteur de 80 % des dépenses, la ville demeurant à un taux d'autofinancement à hauteur de 20 % H.T.

Il vous donc proposé, mes chers collègues de bien vouloir :

- **AUTORISER** la création d'une unité fonctionnelle relative à cette campagne de restauration des œuvres d'art 2016-2018 seconde partie ;
- **DIRE** que les crédits liés à cette campagne seront prévus sur trois exercices budgétaires à la section investissement de la direction des Musées et du Patrimoine chapitre 90324 2031 1298 ;
- **AUTORISER** madame le Maire ou l'élu délégué à signer l'ensemble des documents liés cette unité fonctionnelle dont les marchés publics ;
- **SOLLICITER** le concours financier de l'ensemble des partenaires publics (DRAC PACA ; Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ; Région PACA et autres) au meilleur taux ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier principal à faire recette des sommes correspondantes

DL.2016-56 - CAMPAGNE DE RESTAURATION PLURIANNUELLE DES OEUVRES D'ART DE LA VILLE - 2EME PARTIE - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Dominique AUGEY, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER





		<b>MARCHES DE RESTAURATION D'OEUVRES D'ART – PLANNING DE DECLENCHEMENT DES LOTS</b>																																													
		ANNEE 2016												ANNEE 2017												ANNEE 2018																					
LOTS	COUT ESTIME TTC	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12										
LOT N°1 – Sculpture plâtre et pierre	57 010,08 €						22 170,58 €							34 839,49 €							Rapport																										
LOT N°2 – Sculpture bois	44 124,86 €						17 159,66 €							26 965,19 €							Rapport																										
LOT N°3 – Bois doré	181 287,07 €						52 875,39 €							87 080,90 €							94 206,18 €				Rapport																						
LOT N°4 – Peintures sur toile	51 798,43 €						15 107,87 €							25 899,21 €							10 791,33 €				Rapport																						
LOT N°5 – Peintures sur toile	50 430,43 €						14 708,87 €							25 215,21 €							10 506,33 €				Rapport																						
LOT N°6 – Peintures sur bois et toile	66 006,00 €						19 251,75 €							0,00 €							46 754,25 €				Rapport																						
BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 1 – TTC		141 274,12 €																																													
BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2 – TTC																																															
BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 3 – TTC																																															
BUDGET RESIDUEL ANNEE 1- TTC		58 725,88 €																																													
BUDGET RESIDUEL ANNEE 2- TTC																																															
BUDGET RESIDUEL ANNEE 3- TTC																																															
BUDGET ANNUEL TTC MAXIMUM		200 000,00 € TTC												200 000,00 € TTC												200 000,00 € TTC																					